

 <p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 5 octobre 2023</p>	<p>2023-2024</p> <p>Séance n°1</p>
<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>

Nombre de membres présents : 16 votants

Nombre de membres absents :

Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

I. Conseil d'administration

1. Approbation du procès-verbal CA du 29 juin 2023

II. Affaires administratives et financières

2. Diverses conventions
3. Tarif demi-pension et divers tarifs
4. Critères d'attribution des fonds sociaux
5. Rapport du chef d'établissement sur la répartition des logements de fonction
6. Modification du RI sur la durée du forfait Demi-Pension

III. Vie scolaire et pédagogique

7. Modalités d'élections au CVC
8. Recrutement AED
9. Date oral DNB 2024
10. Projet d'établissement 2023-2027
11. RAP : Rapport Annuel de Performance 2022-2023

Président

Mme Angélique BECK, principale



Secrétaire

M. ANGEBAUD Robin



 <p>collège de Fontenay académie Rennes Éducation nationale</p>	<p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 5 octobre 2023</p>	<p>2023-2024</p> <p>Séance n°1</p>
<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>		<p>RÉSERVÉ A</p>

Liste de présence des membres

I. Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées

Titulaires

1. Angélique BECK, principale	présente
2. Céline ADAM, principale adjointe	présente
3. Sylvie RIDARD, gestionnaire	présente
4. Gaëlle BERTIN, C.P.E	présente
5. Sébastien GUERET, conseiller départemental	excusé
6. Cécile BOUTON, conseillère départementale	présente
7. Catherine BONNET, adjoint à la jeunesse	présente
8. Maud COSSON, personnalité qualifiée	excusée

Suppléants

Roger MORAZIN
Michèle MOTEL

II. Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)

Titulaires

1. Delphine GOURAULT, professeure	présente
2. Sébastien CHEVER, professeur	excusé
3. Robin ANGEBAUD	présent
4. Philippe CUSIN, professeur	excusé
5. Soazic MABILAIS, AED	présente
6. Mérédith ROGER, AED	excusée
7. Laurence GENOUEL, secrétaire	excusée
8. Marylène GUILLOTTEL, infirmière	excusée

Suppléants

Anne DAVID
Ester BAUDUIN **présente**
Cécile BOCLE
Sarah PASQUE **présente**
Emilie LEDAN **présente**
Claudie DENOUAL excusée

III. Représentants des parents et des élèves

Titulaires

1. Laurence DOCQUIER, parent d'élève	excusée
2. Virginie DONDEL, parent d'élève	excusée
3. Elsa JULIEN, parent d'élève	excusée
4. Philippe DONNARD, parent d'élève	excusé
5. Yannick TUAL, parent d'élève	présente
6. Aloys NIYONIZIGIYE, parent d'élève	présente
7. FARIA BRUNEL Romane, élève de 3A	excusée
8. Emma DRACI, élève de 3B	excusée

Suppléants

Christelle SCHINDLER **présente**
Delphine SIRERA **présente**
Ludovic BATTAS excusé
Ghalia ACHIK ADNOUNI
Vincent FORTIN
Maël GOUIN (3C) excusé
Mathilde LE GALL(3B) excusée



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 5 octobre 2023

2023-2024

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

18h : Mme BECK ouvre le Conseil d'Administration. Elle ajoute 3 points à l'ordre du jour :

1. 1 DBM
2. 1ANV
3. 1 don du FSE

M. ANGEBAUD, représentant des professeurs, demande s'il sera possible de faire un point sur le PACTE à la fin de l'ordre du jour. Mme BECK accepte.

I. Conseil d'administration

1- Approbation du procès-verbal du CA du 29 juin 2023

Sans remarque ni question de la part de l'assemblée, le PV du CA du 29 juin 2023 est adopté.

Vote (Délibération n°1: 14 pour, 0 contre, 2 abstention).

II. Affaires administratives et financières

2- Diverses conventions

-Avenant de la convention définissant les rôles respectifs de la collectivité territoriale et des EPLE ainsi que les modalités d'exercice des agents techniques territoriaux dans le cadre de leurs compétences partagées.

Vote (Délibération n°2 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

-Convention « Dispositif Relais » : Mme Beck précise que l'adhésion s'élève à 100€ et rappelle les modalités de ce dispositif.

Vote (Délibération n°4 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

-Convention CFC : pour les droits de reprographies des œuvres protégées. Mme RIDARD explique qu'auparavant le collège pensait être dans la tranche mais après vérification par l'organisme, il se trouve que le collège se situe dans la tranche 2. Les professeurs demandent quels sont les critères qui font passer de tranche à tranche ? Mme RIDARD se renseignera auprès de l'organisme.

Vote (Délibération n°5 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 5 octobre 2023

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

-Convention prêt d'une exposition du Conseil Départemental 35. Mme BECK précise que cette exposition est gratuite. Il faudra néanmoins aller la chercher et la ramener.

Vote (Délibération n°6 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

-Convention d'adhésion au BEF de Rennes à hauteur de 55€. Mme Beck précise que le lycée support est le lycée Charles Tillon.

Vote (Délibération n°7 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

3- Tarifs demi-pension et divers tarifs

Tarifs demi-pension : Mission décentralisée, les tarifs sont encadrés par le département. Beaucoup d'établissements ont demandé à la collectivité un budget supplémentaire pour clore l'année budgétaire. Ce qui n'est pas le cas pour le collège De Fontenay. Le département préconise une augmentation de 4 % maximum, le collège suit les recommandations.

Vote (Délibération n° 8 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

Divers tarifs : Ceux concernent le renouvellement de la carte d'identité, carte de self et les manuels scolaires perdus ou dégradés.

Vote (Délibération n° 9 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

4- Décision Budgétaire Modificative de prélèvement sur fonds de réserves

Mme RIDARD explique qu'il serait prudent d'effectuer une DBM de 30 00€ répartie de la façon suivante :

10000€ pour l'achat de denrées alimentaires afin de proposer des plats intéressants

10000€ pour divers travaux d'entretien

10000€ pour les activités pédagogiques. Mme BOUTON préconise de faire appel aux aides du département pour l'achat d'un studio d'enregistrement web radio.

Vote (Délibération n° 12 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

5- Admissions en non valeurs de créances de demi-pension irrécouvrables

L'huissier nous retourne des certificats d'irrecouvrabilité pour 9 créances :

20CC12Y079321 pour 165,24€

21CC12Y079322 pour 129,78€

20CC12Y068922 pour 49,80€

20CC12Y068923 pour 63,05€

22CC12Y080323 pour 59,28€

22CC12Y080322 pour 134,16€

21CC12Y081502 pour 98,88€

21CC12Y081503 pour 108,15€

22CC12Y084533 pour 121,72€

Mme SCHINDLER propose d'utiliser la procédure d'avis à tiers détenteur plutôt que d'avoir recours à l'huissier afin d'éviter des frais conséquents.

Mme RIDARD va se renseigner auprès de l'agent comptable de l'établissement. Proposition des parents d'élève élus FCPE de faire du lien avec les familles concernées et d'aider le collège dans la communication. Mme RIDARD précise qu'elle ne pourra pas donner le nom des familles en difficulté mais elle se rapprochera de Mme SIRERA pour définir les modalités de communication de ses coordonnées aux familles. Mme BECK ajoute que cette année un assistant social est présent les jeudis au collège et que cela facilitera les demandes d'aides des familles comme le fonds social

Intervention de Mme BOUTON : il faut accompagner les familles en fracture numérique.

Vote (Délibération n° 18 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

6- Critères d'attribution des Fonds sociaux

Il y a deux fonds sociaux : cantine et collégien. Le collège suit les recommandations de l'Académie de Rennes. Un dossier simplifié a été envoyé à toutes les familles. Les demandes d'aides sont étudiées en commission de façon anonyme. Aucun barème n'est fixé, l'aide est attribuée en fonction des reliquats de crédits et du nombre de dossiers présentés.



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 5 octobre 2023

2023-2024

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

Vote (Délibération n° 10 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

7- Rapport du chef d'établissement sur la répartition des logements de logements de fonction

Mme BECK présente son rapport sur la répartition des logements de fonction par nécessité absolue de service.

Un des logements est inutilisable car il nécessite des travaux de réfection importants. Mme BECK a sollicité Mme BOUTON pour intervenir dans ce sens auprès du département. En attendant, l'agent d'accueil, Touty DIALLO, est logée dans le logement de fonction attribué à l'agent de maintenance qui bénéficie d'une dérogation.

Vote (Délibération n° 13 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

8-Modification du RI sur la durée du forfait de demi-pension

Comme évoqué au CA du 29 juin, Mme BECK propose de supprimer le point « *Le 3ème trimestre de la demi-pension s'arrête au dernier jour des épreuves écrites du DNB pour tous les élèves. Pour les jours restants, tous les élèves pourront déjeuner sur inscription au tarif élève externe en vigueur.* » dans la partie remise d'ordre du règlement intérieur de la demi-pension.

Dorénavant, le forfait ira jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Vote (Délibération n° 14 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

III. Vie scolaire et pédagogique

9-Adoption d'un don du FSE de 450€ pour le séjour à Obrigheim

Le bilan financier de ce séjour avait déjà adopté l'année scolaire dernière. Cependant, pour que l'agence comptable puisse rembourser les familles du trop-perçu, il convient de faire une délibération du CA pour ce don de 450€ de la part du Foyer Socio-éducatif du collège.

Vote (Délibération n° 3 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

10- Modalités d'élection des élèves au Conseil de Vie Collégienne

Mme BERTIN, CPE, présente les différentes modalités.

Vote (Délibération n° 15 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

11- Autorisation de recrutement des AED

Suite à l'accord donné à Mme BECK au CA du 29 juin dernier de recruter des personnels de droit public, Mme BECK présente la répartition de la dotation des 6.25 ETP reçu pour les AED :

Mme AUBIN Enora, AED en préprofessionnalisation Lettres
M. HAMEG Ronan sur l'année scolaire 2023/2024 à 100%
M. GUILLOTIN Baptiste sur l'année scolaire 2023/2024 à 100%
M. LARCHERON Léo sur l'année scolaire 2023/2024 à 100%
Mme MABILAIS Soazig sur l'année scolaire 2023/2024 à 100%
M. MOKHTARI Kadem sur l'année scolaire 2023/2024 à 50%
M. MENARD Jocelyn sur l'année scolaire 2023/2024 de 50%
Mme SANCHEZ Killiane sur l'année scolaire 2023/2024 de 75%
Mme TOURRET Fanny sur l'année scolaire 2023/2024 de 50%

12- Organisation de l'épreuve orale du DNB 2024

Le calendrier des épreuves écrites du DNB session 2024 est fixé par le Ministère de l'Éducation Nationale. L'organisation de l'épreuve orale est de la responsabilité de chaque collège.

Mme Beck, après concertation avec les professeurs en conseil pédagogique, propose la date du mercredi matin 29 mai 2024 pour la passation de l'épreuve orale du DNB. Les professeurs seront alors jury d'examen et le collège centre d'examen, les classes de 6^{ème}, de 5^{ème} et de 4^{ème} seront libérées de cours.

Vote (Délibération n° 17 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

13-Projet d'établissement 2023/2027

Mme BECK explique que le précédent projet d'établissement arrivait à son terme en 2023. Les équipes éducatives réunies en groupe de travail début



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 5 octobre 2023

2023-2024

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

juillet ont réécrit le nouveau projet d'établissement pour 2023/2027.
Vote (Délibération n° 11 : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

14- Rapport annuel de Performance

Mme BECK présente le rapport annuel de performance de l'établissement pour l'année scolaire 2022/2023.

Vote (Délibération n° 16 : 14 pour, 0 contre, 2 abstentions).

15- Question

M. ANGEBAUD demande à Mme BECK s'il y a eu des pactes de signés et si oui combien. Mme BECK et les professeurs expliquent aux parents ce qu'est le pacte et les RCD.

Mme BECK répond à M. ANGEBAUD, qu'à ce jour aucun pacte n'a été signé. Elle ajoute que cela est problématique car l'heure obligatoire de Devoirs Faits en 6eme est très difficile à mettre en place alors que beaucoup d'élèves ont besoin de cette heure.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Beck lève la séance du conseil d'administration.

Fin de séance : 20h50